



Charte de l'Adhérent

Club Nautique de Saint-Paul (CNSP)

Préambule

Le Club Nautique de Saint-Paul (CNSP) a pour vocation de promouvoir les activités nautiques, principalement la voile et le kayak, dans un cadre sécurisé, respectueux de l'environnement, et ouvert à tous. En tant qu'adhérent du CNSP, vous devenez un ambassadeur des valeurs du club. Cette charte définit les engagements réciproques entre le club et ses adhérents pour assurer le bon fonctionnement de nos activités et le respect des règles de vie collective.

Article 1 : Adhésion et Participation

- **Engagement Personnel** : En tant qu'adhérent, je m'engage à participer activement aux activités du club (entraînements, compétitions, événements, etc.) et à respecter les plannings établis.
- **Cotisation** : Je m'engage à régler ma cotisation annuelle dans les délais impartis. Cette cotisation contribue au bon fonctionnement du club et à l'entretien des équipements.
- **Régularité** : Je m'efforce d'être présent aux activités auxquelles je me suis inscrit et de prévenir en cas d'absence.

Article 2 : Respect des Équipements et des Locaux

- **Utilisation du Matériel** : Je m'engage à utiliser le matériel mis à disposition par le club (bateaux, kayaks, gilets de sauvetage, etc.) avec soin et à signaler toute anomalie ou dégradation.
- **Entretien** : Après chaque utilisation, je veille à rincer et ranger correctement le matériel dans les espaces prévus à cet effet.
- **Propreté des Locaux** : Je m'engage à maintenir les locaux (vestiaires, salles de réunion, etc.) propres et ordonnés.

Article 3 : Sécurité

- **Respect des Consignes** : Je m'engage à suivre scrupuleusement les consignes de sécurité données par les moniteurs et encadrants, que ce soit en mer ou sur terre.
- **Équipement de Sécurité** : Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour toutes les activités nautiques, sans exception.
- **Prévention des Risques** : Je m'engage à adopter un comportement responsable et vigilant, tant pour ma sécurité que pour celle des autres membres.

Article 4 : Esprit d'Équipe et Convivialité

- **Esprit de Solidarité** : Je m'engage à favoriser l'entraide et à soutenir les autres membres du club, qu'ils soient débutants ou expérimentés.
- **Respect et Tolérance** : Je m'engage à respecter les autres membres, les moniteurs et le personnel du club, sans distinction d'âge, de niveau, de sexe ou d'origine. Les comportements discriminatoires, insultants ou dégradants ne sont pas tolérés et seront traités avec la plus grande fermeté.
- **Participation aux Événements** : Je participe aux événements organisés par le club (compétitions, sorties, fêtes) pour renforcer la cohésion du groupe et contribuer à la vie associative.

Article 5 : Protection de l'Environnement

- **Gestion des Déchets** : Je veille à ne laisser aucun déchet derrière moi sur la plage, dans les locaux ou en mer. Je participe activement aux actions de nettoyage organisées par le club.
- **Sensibilisation** : Je m'engage à promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès des autres membres et du public.

Article 6 : Communication et Image du Club

- **Représentation** : En tant qu'adhérent, je représente le CNSP lors des compétitions, événements et sur les réseaux sociaux. Je m'engage à véhiculer une image positive du club.
- **Partage d'Informations** : Je m'engage à rester informé des activités et décisions du club en consultant régulièrement les communications (courriels, tableaux d'affichage, réseaux sociaux).
- **Confidentialité** : Je m'engage à respecter la confidentialité des informations internes au club et à ne pas divulguer de données sensibles à des tiers.

Article 7 : Sanctions

- **Non-Respect de la Charte** : Tout manquement aux engagements de cette charte peut entraîner des sanctions allant d'un avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive du club, selon la gravité des faits.
- **Procédure Disciplinaire** : Les sanctions seront décidées par le conseil administration du club, après un entretien avec l'adhérent concerné.

Conclusion

En signant cette charte, j'accepte et m'engage à respecter l'ensemble des points énoncés ci-dessus. Je suis conscient que mon engagement est essentiel pour garantir la sécurité, la convivialité et la pérennité du Club Nautique de Saint-Paul.

Fait à Saint-Paul, le

Nom de l'Adhérent :

Représentant légal pour mineur :

Signature :